

Rapport de minorité au Conseil Communal du 29 avril 2015

Concerne: Réintroduction du ramassage des déchets encombrants

Monsieur le Président,
Monsieur le Syndic, Madame et Messieurs les Municipaux,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Communaux,

En ma qualité de motionnaire et de membre de la Commission traitant la motion «réintroduction du ramassage des déchets encombrants», j'ai déposé un rapport de minorité.

Suite aux explications reçues par M. Marc Zolliker, Municipal, et de MM. Lassueur et Gorgerat, j'ai très bien compris que la réintroduction du ramassage des déchets encombrants, c'est-à-dire d'objets détériorés ou inutilisables, n'était ni prévue, ni souhaitée et, surtout, pas programmée.

La discussion au sein de la Commission était nourrie et les arguments développés par les commissaires allaient tous dans le même sens; ils ne soutiennent pas la motion de l'Union Pulliérane - Vaud Libre.

Voici un bref rappel des motifs qui ont amené à déposer la motion.

Au vu du grand nombre de seniors, de familles, de personnes se trouvant pour une durée indéterminée ou définitivement dans l'incapacité de conduire un véhicule ou de Pulliérans ayant renoncé pour d'excellents motifs à leur voiture, le ramassage des déchets encombrants devrait être réintroduit.

Je tiens à préciser que je respecte pleinement la décision démocratique de la Commission, néanmoins, comme le règlement du Conseil communal m'offre la possibilité de déposer un rapport de minorité je l'utilise. C'est pour moi la meilleure façon de me battre pour défendre une idée qui me semble opportune, juste et partagée par un grand nombre de citoyens de notre commune. Le vote du plénum doit se faire en toute connaissance de cause puisqu'il sera déterminant et orientera notre Municipalité pour de nombreuses années vers une politique du ramassage des déchets encombrants.

Ce soir, chers collègues, je vous invite à accepter une requête émanant d'un très grand nombre de Pulliérans qui ne disposent pas de la mobilité et des moyens matériels nécessaires pour transporter des matériaux encombrants désaffectés. Cette requête mérite d'être entendue et satisfaite.

Je vous remercie donc, Mesdames et Messieurs les conseillers, au nom des Pulliérans, de soutenir ma motion qui ne génère que très peu de dérangements, pas de problèmes majeurs et qui, à long terme, n'engagera aucun frais supplémentaires.

En conclusion, soutenez la motion qui demande la réintroduction du ramassage des déchets encombrants.

Pully, le 29 avril 2015

Verena Kuonen
Conseillère de l'Union Pulliérane - Vaud Libre